

Tremplin BrayeZik'Up - Saint-Jean de Braye

Règlement de participation

Organisé par la Ville de Saint-Jean de Braye, dans le cadre de sa saison culturelle, BrayeZik'Up est un tremplin musical visant à valoriser les groupes émergents de la Région Centre-Val de Loire. Quatre groupes musicaux sont sélectionnés tous les ans pour aller à la rencontre d'un public.

Il leur est proposé une représentation dans des conditions professionnelles, avec accompagnement technique et rémunération.

- **Qui peut concourir ?**

Ce concours est ouvert aux artistes amateurs ou en voie de professionnalisation de la Région Centre-Val-de-Loire, composant leurs propres morceaux.

Peuvent concourir musiciens et/ou chanteurs, solo ou en groupe.

Attention : Aucun GUSO artistique n'est possible. Il est nécessaire de passer par une structure porteuse détentrice d'un numéro de SIRET pour établir un contrat de cession.

- **Modalités d'inscription**

Les candidatures sont à envoyer à BRZU@ville-saintjeandebraye.fr au plus tard mi-mai pour une prestation en mai/juin de l'année suivante.

La candidature doit contenir une présentation de la formation, des extraits musicaux et une prétention à rémunération.

Toutes les esthétiques musicales avec instruments et chants peuvent être représentées.

- **Modalités de sélection**

Un jury composé de membres de la médiathèque, du service Culture, de la Fraca-ma, des radios locales Mega FM et Radio Campus se réunit au mois de juin afin de sélectionner quatre groupes.

Les groupes choisis sont recontactés pour caler les dates de concert. Un devis est à produire à cette occasion, mentionnant le coût de cession et les défraiements de transport (**voir section Concert**).

Les groupes non sélectionnés sont prévenus par mail.

- **Concert**

Les quatre groupes lauréats se produisent sur une scène en extérieur (couverte) devant la médiathèque. Deux concerts sont prévus en mai/juin avec deux groupes par date.

Le groupe ou les musiciens sélectionnés se produisent sur la journée selon les conditions suivantes (évolution possible) :

- matinée consacrée aux balances :
Pendant le temps des balances d'un groupe, l'autre se prête à une **interview filmée** dans l'**espace musique** de la médiathèque et vice-versa ; histoire d'évoquer les artistes qui les ont inspirés.
- **Repas en commun** pour échanges + temps pour chacun
- **concert pour le public**
 - 16h : avec plateau radio présentant le **concept BRZU**
 - 16h20 : **passage du premier groupe** - Le set doit durer 45 mn à 1h par artiste/groupe
 - 17h30 : **interview du groupe pendant installation de l'autre artiste**
 - 18h : **passage du second**
 - 19h : **interview de ce dernier**
- **Conditions proposées par la ville**
 - Prétention à rémunération à envoyer avec la candidature
 - Repas du midi pris en charge
 - Mise à disposition du matériel de sonorisation et d'une équipe technique avec régisseur son

- **Contact**

Pour tout renseignement, vous pouvez écrire à : BRZU@ville-saintjeandebraye.fr